



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2024

Date de convocation

04 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

04 DECEMBRE 2024

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Assia LAZREG, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Héléne MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Étaient Absents excusés :

Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire, avait donné procuration à Bruno LECLERCQ, conseiller municipal délégué.
Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire.
Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.
Marie-Thérèse HOUREZ, conseillère municipale, avait donné procuration à Virginie MELKI, conseillère municipale.

Présents.....29

Votants.....33

N° DEL-24-53

Objet

Secrétaire de séance : Isabelle DUPONT

Transfert de
compétences -
Comité Local d'Aide
aux Projets
(C.L.A.P)

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2024

Considérant que dans le cadre de ses actions Jeunesse et pour inciter la participation des jeunes à la vie de la cité, l'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports (O.V.J.S) apporte une aide technique et/ou financière aux jeunes âgés de 16 à 30 ans dans la réalisation de leurs projets culturels, sportifs, humanitaires, économiques et de séjours autonomes par le biais du dispositif appelé Comité Local d'Aide aux Projets (C.L.A.P),

Considérant que la commune de Marly a signé, avec l'O.V.J.S, en novembre 2020, une convention de partenariat votée, préalablement, en Conseil Municipal le 13 Octobre de la même année,

Considérant que cette convention avait une durée de trois ans en année civile et a été renouvelée, de manière tacite, en novembre 2023,

Considérant que Monsieur le Maire de Marly souhaite développer une politique d'insertion ambitieuse, notamment à destination des plus jeunes, en transférant la compétence C.L.A.P à la cellule insertion du CCAS de la commune,

Considérant que la Ville de Marly s'était engagée, pour contribuer au financement de l'aide aux projets des jeunes, à s'acquitter auprès de l'O.V.J.S d'une participation financière à hauteur de 0,15 euros par habitant et par année et que celle-ci, désormais, devra être prise en charge par le CCAS,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'adopter le transfert de compétences C.L.A.P des services de la Ville vers le CCAS de Marly.

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame Alice DUPONT-DONNET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOpte la proposition.

La secrétaire de séance
Isabelle DUPONT



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE

